

Atouts/Forces	Handicaps/faiblesses sensibilités	Besoins	Enjeux
<p>Le patrimoine de logements sociaux est de 812 logements, dont 789 sont effectivement loués ou susceptibles de l'être. Ces derniers représentent 18,55 % du parc des résidences principales.</p> <p>80,5 % du parc sont gérés par la SEM Obernai Habitat récemment créée.</p> <p>Sur 789 logements, 31 sont des maisons individuelles, et 758 sont des collectifs, ces derniers représentant 30,6 % de l'ensemble des logements collectifs d'Obernai.</p>	<p>Offre en logement social encore insuffisante pour répondre au niveau et à la diversité de la demande.</p> <p>Ce sont essentiellement des grands logements, 39,2 % ont 4 pièces, et 9,4 % comptent 5 pièces et plus.</p>	<p>Le parc ancien ne répond plus aux normes de confort, ni aux besoins d'un cadre de vie de qualité. Des efforts de requalification sont d'ailleurs engagés dans le quartier Europe.</p> <p>Développement du logement social à l'échelle intercommunale</p>	<p>Réhabiliter progressivement le parc existant.</p> <p>Améliorer le cadre de vie environnant le quartier Est, où se situe l'essentiel du parc de logements sociaux d'Obernai.</p> <p>Assurer une meilleure répartition spatiale du logement social.</p> <p>Conforter les possibilités d'accueil des personnes aux revenus modestes en augmentant les capacités d'accueil du parc social.</p>

	Atouts/Forces	Handicaps/faiblesses sensibilités	Besoins	Enjeux
Dynamique économique				
Emploi, activités, développement économique	<p>Obernai et son territoire :</p> <p>Principal pôle d'emploi du Piémont des Vosges.</p> <p>Bonne réputation et image de ses entreprises phares.</p> <p>Aire d'influence économique qui s'étend</p>	<p>Concurrence des pôles d'emplois périphériques (Molsheim et Sélestat) et de la future plateforme d'activités départementale de Dambach-la-Ville.</p> <p>Le caractère international du capital qui peut échapper à la dimension locale</p> <p>Accentuation des migrations familiales-travail</p>	<p>Adéquation formation/emploi.</p> <p>Développement des capacités d'accueil en zones communales.</p> <p>Création d'une zone d'activités intercommunale sur le ban de la ville moyenne.</p>	<p>Le développement et la diversification des activités économiques d'Obernai, la pérennité de son attractivité et la consolidation de ses emplois.</p> <p>Le développement d'une offre foncière, importante, adaptée et maîtrisée par la collectivité.</p>

Atouts/Forces	Handicaps/faiblesses sensibilités	Besoins	Enjeux
<p>Emploi, activités, développement économique</p> <p>L'emploi à Obernai :</p> <p>La population active d'Obernai (au lieu de résidence) s'élève à 49,53 % de la population totale.</p> <p>Le taux d'activité est en progression constante depuis 1982, essentiellement liée à la part toujours plus importante des femmes dans la vie active.</p> <p>Obernai constitue un pôle d'emplois et d'activités important à l'échelle du canton. Elle concentre l'essentiel des activités industriels et tertiaires du secteur.</p> <p>Taux de chômage bas</p> <p>Tissu économique local jusqu'à présent résistant avec une augmentation du nombre d'établissements (+84)</p> <p>Essentiellement du fait des petites structures (1-2 salariés ; +47 établissements).</p> <p>Tissu industriel principal pourvoyeur d'emplois de la ville</p> <p>Adaptation progressive des activités à l'économie de services, le tertiaire étant le second employeur de la commune.</p>	<p>Inadéquation croissante entre marché d'emplois local et la main d'œuvre locale.</p> <p>Tendance globale à l'augmentation du chômage.</p> <p>L'industrie, principal pourvoyeur d'emplois salariés à l'échelle du grand territoire, est un secteur aux perspectives d'avenir relativement morose. Ce qui rend le tissu économique relativement fragile, d'autant qu'il repose sur quelques entreprises présentant des effectifs importants.</p>	<p>Adaptation de l'offre d'emploi au profil socio-économique de la population</p> <p>Permettre l'extension et le déplacement des petites entreprises pour assurer leur maintien à Obernai.</p> <p>Poursuivre le développement des activités tertiaires dans la ville moyenne.</p>	<p>Pérenniser un taux d'emploi très positif et assurer son rôle de ville-centre.</p> <p>La résistance du secteur industriel en terme d'emplois.</p> <p>Pérenniser les ressources fiscales de la commune et préserver le niveau d'emplois offerts à Obernai.</p>

Atouts/Forces	Handicaps/faiblesses sensibilités	Besoins	Enjeux
<p>Agriculture :</p> <p>En 2007, on recense 13 exploitations professionnelles (Source : Chambre d'Agriculture).</p> <p>Les principales cultures sont consacrées aux céréales, puis dans une moindre mesure à la vigne.</p> <p>Mais ces chiffres ne rendent qu'imparfaitement compte de l'importance de l'agriculture dans l'économie Inraia. En effet :</p> <ul style="list-style-type: none"> les superficies agricoles exploitées recouvrent plus de 1 500 ha, les superficies mises en valeur par les agriculteurs d'Obernai représentent 290 ha, le reste étant exploité par des agriculteurs des communes voisines ; l'aire d'Appellation d'Origine Contrôlée couvre 350 ha, et la viticulture contribue fortement aux différentes activités commerciales et touristiques de la ville. <p>En outre, la ville compte 4 établissements et activités directement liés à l'agriculture.</p>	<p>L'activité agricole enregistre une diminution constante du nombre d'exploitations et en corollaire une augmentation de leur taille.</p>	<p>Préservation du potentiel productif des terres agricoles.</p> <p>Eventuellement une sortie d'exploitation à caractère viticole.</p> <p>Les exploitations agricoles sont très sensibles aux extensions de l'urbanisation, qui peuvent mettre en péril leur rentabilité économique.</p>	<p>Le maintien de la place de l'agriculture dans l'économie obernoise.</p> <p>Quelles constructions admettre dans des espaces agricoles remarquables ?</p> <p>Permettre la pérennisation des activités agricoles en prenant en compte les contraintes et impératifs liés aux activités spécifiques (viticulture).</p>

Atouts/Forces	Handicaps/faiblesses sensibilités	Besoins	Enjeux
<p>Industrie-artisanat :</p> <p>Contexte industriel très présent avec de grands noms et une réelle implication locale pour certaines entreprises-phares</p> <p>Tissu artisanal dense et dynamique</p>	<p>Entreprises industrielles dont la pérennité est liée à des stratégies de grands groupes</p>	<p>Soutien au développement et à la diversification des activités artisanales et industrielles (pépinière d'entreprises).</p> <p>Besoins fonciers.</p>	<p>L'attractivité et la vitalité économique au regard du taux d'emploi et du rôle de ville-centre.</p>
<p>Tissu commercial :</p> <p>Offre commerciale diversifiée.</p> <p>Structure commerciale équilibrée entre grandes surfaces et commerce de proximité.</p> <p>Le petit commerce bénéficie d'un cadre urbain de qualité (aménagement de l'espace public, offre en stationnement).</p> <p>Il assure en contre-partie une réelle animation du centre-ville.</p> <p>Petit commerce bien représenté dans le centre et dans le quartier Europe</p>	<p>Concurrence des enseignes de Molsheim et Strasbourg.</p> <p>Plage d'ouverture des commerces insuffisamment synchronisée par rapport aux nouveaux rythmes de vie.</p>	<p>Soutien au développement et à la richesse d'un tissu commercial diversifié.</p> <p>Maintien des commerces de proximité, surtout alimentaires, et de la restauration.</p>	<p>Le maintien de l'attractivité commerciale.</p> <p>La garantie d'une offre de commerces de proximité satisfaisante dans les quartiers.</p> <p>L'animation de la ville et l'attractivité touristique.</p>

Atouts/Forces	Handicaps/faiblesses sensibilités	Besoins	Enjeux
<p>Tourisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Potentiel touristique de premier plan : - patrimoine naturel et paysager exceptionnel - patrimoine urbain en centre-ville - Route des Vins - environnement touristique majeur (Mont Ste-Odile, Piémont viticole, le Hohwald, Champ du Feu). <p>Obernai classée station touristique et plus beau détour de France.</p> <p>Qualité et diversité de la restauration et des structures d'hébergement.</p> <p>Tertiaire :</p> <p>Développement des emplois et activités tertiaires</p>	<p>Saturation du centre-ville en saisons</p>	<p>Développement des capacités d'accueil et d'hébergement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en camping (extension à prévoir) - point-bleus pour campings-cars - identification de places de stationnement pour les cars - hôtellerie à renforcer - salle culturelle, de congrès et de séminaires 	<p>Place du tourisme dans l'économie</p> <p>Valorisation des complémentarités avec son environnement touristique proche.</p> <p>Tourisme d'affaires et de congrès.</p>
<p>Développement des emplois et activités tertiaires</p>	<p>Secteur tertiaire dont le poids est plus faible que dans la plupart des autres villes moyennes.</p> <p>Inadéquation entre l'offre en bureaux et produits recherchés.</p> <p>Pas d'interaction avec la gare</p>	<p>Création d'une offre de bureaux.</p> <p>Valorisation du potentiel tertiaire de la gare et des arrêts tram-train</p>	<p>Affirmation d'Obernai comme un pôle tertiaire de poids et un centre de congrès et de séminaires complémentaire à celui de la CUS.</p>

Equipements et services	Atouts/Forces	Handicaps/faiblesses sensibilités	Besoins	Enjeux
	<p>Education :</p> <p>Armature scolaire complète et de bonne qualité, y compris dans le domaine de la formation et du post-bac</p> <p>Sport et Loisirs :</p> <p>Palette étendue de l'offre en équipements et loisirs.</p> <p>Deux pôles de détente et d'équipements sportifs d'importance et clairement identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'Est avec la piscine découverte, le centre équestre, les parcours de santé, VTT et équestres, le camping et les sentiers de promenades ; - au Sud avec le stade et la piscine tournesol 	<p>Accueil petit-enfance à compléter</p> <p>Piscines à remettre partiellement en état (piscine de plein air), voire à remplacer (piscine couverte)</p> <p>Mauvais état de certains équipements sportifs</p>	<p>Lycée agricole en cours de restructuration.</p> <p>Maison de l'enfance.</p> <p>Amélioration et valorisation de l'offre en équipements sportifs.</p> <p>Création d'un stade nautique (projet en cours).</p> <p>Centre équestre à déplacer en limite d'agglomération (moyen terme).</p>	<p>Développer les formations post-bac.</p> <p>Adaptation des locaux aux changements des besoins pédagogiques.</p> <p>L'adaptation et la valorisation des équipements et des sites sportifs.</p> <p>Le renforcement qualitatif des deux pôles de sport-loisirs.</p> <p>Salle de spectacles, de séminaires et de congrès.</p>

Atouts/Forces	Handicaps/faiblesses sensibilités	Besoins	Enjeux
<p>Social :</p> <p>Lieux à disposition du tissu associatif dans les quartiers.</p> <p>CCAS et ses équipements.</p> <p>Gens du voyage :</p> <p>Transport collectif et circulations douces :</p> <p>Offre en transports en commun (TER, Réseau 67, Pass'O).</p> <p>Offre ferroviaire qui ne cesse de s'enrichir et qui s'accompagne d'une augmentation de la fréquentation de la gare.</p> <p>Le projet de tram-train et ses quatre arrêts prévus sur Obernai.</p>	<p>Locaux qui ne sont plus toujours aux normes.</p> <p>Concentration des populations étrangères</p> <p>Résultats mitigés de la fréquentation des bus en milieu rural.</p> <p>Réseau qui ne s'impose pas encore comme une alternative crédible à l'automobile (maillage incomplet de la ville, temps d'attente)</p>	<p>Lieux de rencontre et de jeux pour les jeunes dans les quartiers.</p> <p>Lieux de vie adaptés pour les personnes âgées</p> <p>Création d'un site d'accueil des gens du voyage (programmé au Sud d'Arrimil)</p> <p>Constitution d'un pôle d'échange multimodal autour de l'arrêt tram-train Sud.</p> <p>Le renforcement du maillage des itinéraires cyclables communaux et intercommunaux.</p> <p>Le renforcement des circuits pédestres avec la réouverture et/ou la création de cheminements en ville.</p> <p>Améliorer l'accessibilité au parking de la vieille-ville.</p>	<p>Cohésion sociale</p> <p>Bonne intégration paysagère du site d'Arrimil.</p> <p>La mise en œuvre du projet de tram-train.</p> <p>L'amélioration de la voie-fermée du Piémont</p> <p>Le développement de l'usage des transports collectifs et la maîtrise des nuisances routières.</p> <p>La création de parkings-relais.</p>

3. Sites à enjeux sur Obernai

L'ambition de ville moyenne, les réponses à mettre en face des principaux enjeux sectoriels, croisés avec les possibilités offertes par la configuration topographique du ban communal, la morphologie actuelle de l'agglomération, et/ou les sensibilités des lieux et des paysages, permettent l'émergence de quelques sites particulièrement importants, voire stratégiques pour le devenir de la cité, de ses acteurs et de ses habitants.

3.1. Enjeux paysagers

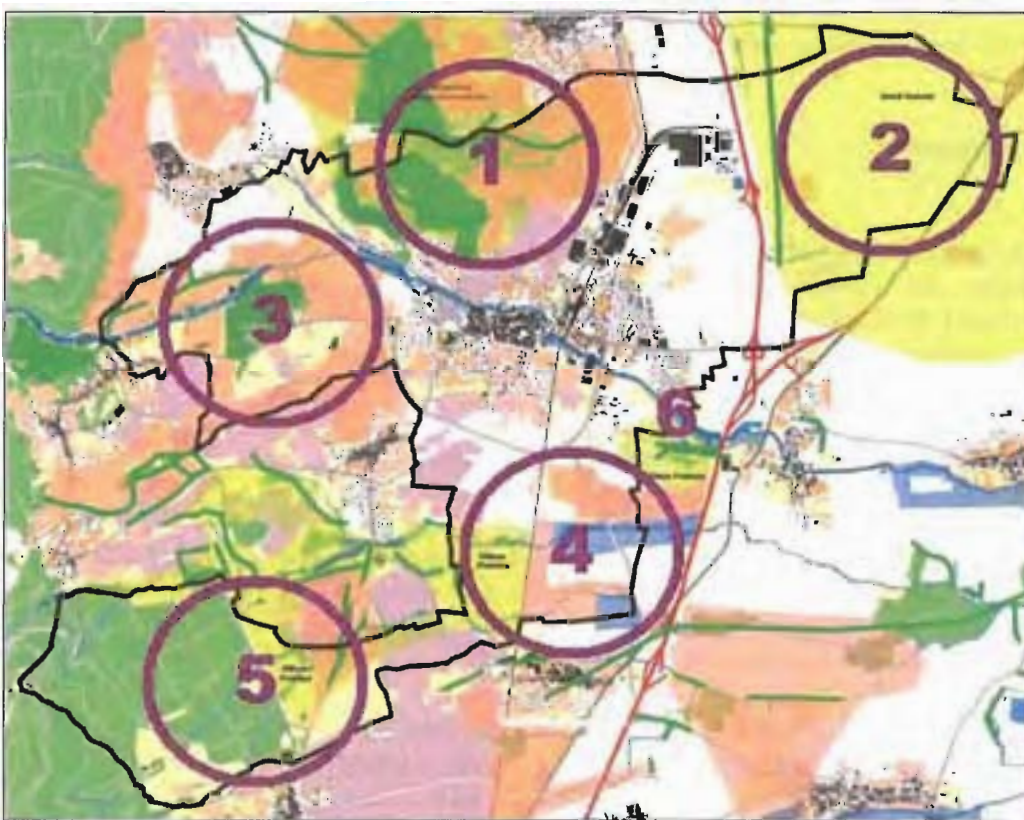
Dans le domaine du grand paysage et du cadre de vie, l'enjeu majeur porte sur la protection durable des qualités intrinsèques du ban d'Obernai et plus largement du territoire environnant (perception du Bischenberg, du Massif Vosgien et plus particulièrement du Mont Sainte-Odile, diversité des séquences paysagères, mixité des occupations du sol...).

A ce titre, six secteurs à enjeux ont pu être détectés sur la commune :

1. le secteur collinaire du Mont National avec en arrière-plan le Bischenberg. Il est remarquable par sa topographie, sa mosaïque paysagère (vignes, vergers, bois, prairies), ses qualités environnementales et l'image qu'il véhicule dans l'esprit des habitants et des visiteurs d'Obernai (mur du clos Ste-Odile, mémorial, position sommitale au-dessus de la vieille ville) ;
2. la plaine loessique qui recèle un habitat répertorié et classé, celui du Grand Hamster. Cette grande entité agricole plane, au riche substrat, mérite d'être préservée en tant que telle. Le fait qu'elle abrite une espèce protégée renforce son intérêt à long terme ;
3. le secteur du Buhl présente des atouts similaires au secteur 1, le caractère emblématique et la topographie (dans une moindre mesure) en moins, le réseau hydrographique et les richesses environnementales et paysagères qui en découle en plus (ripisylves, zone humide avec sa flore et sa faune) ;
4. le débouché des vallées du Dachsbach et de l'Apfelbach est à tout point remarquable car il cumule les atouts : espace ouvert, paysage et environnement riedien, entrée de ville de qualité, mixité des occupation du sol, couloir de faune. Sa sensibilité et donc sa protection indispensable s'inscrivent dans une logique supra-communale ;

5. l'appendice Sud-Est du ban communal mérite que l'on préserve sa grande emprise boisée (en continuité avec l'Urlosenholz) et ses étendues de prairies ;
6. l'Ehn en tant que rivière, biotope, paysage et trait d'union, est un secteur à enjeu tant urbain que territorial. La protection du cours d'eau et de ses secteurs d'inondation, ainsi que le cortège végétal qui l'accompagne, la réappropriation et/ou l'intégration dans la réflexion urbaine, et les projets qui en découleront, en font un site à enjeu majeur.

Sites à enjeux paysagers

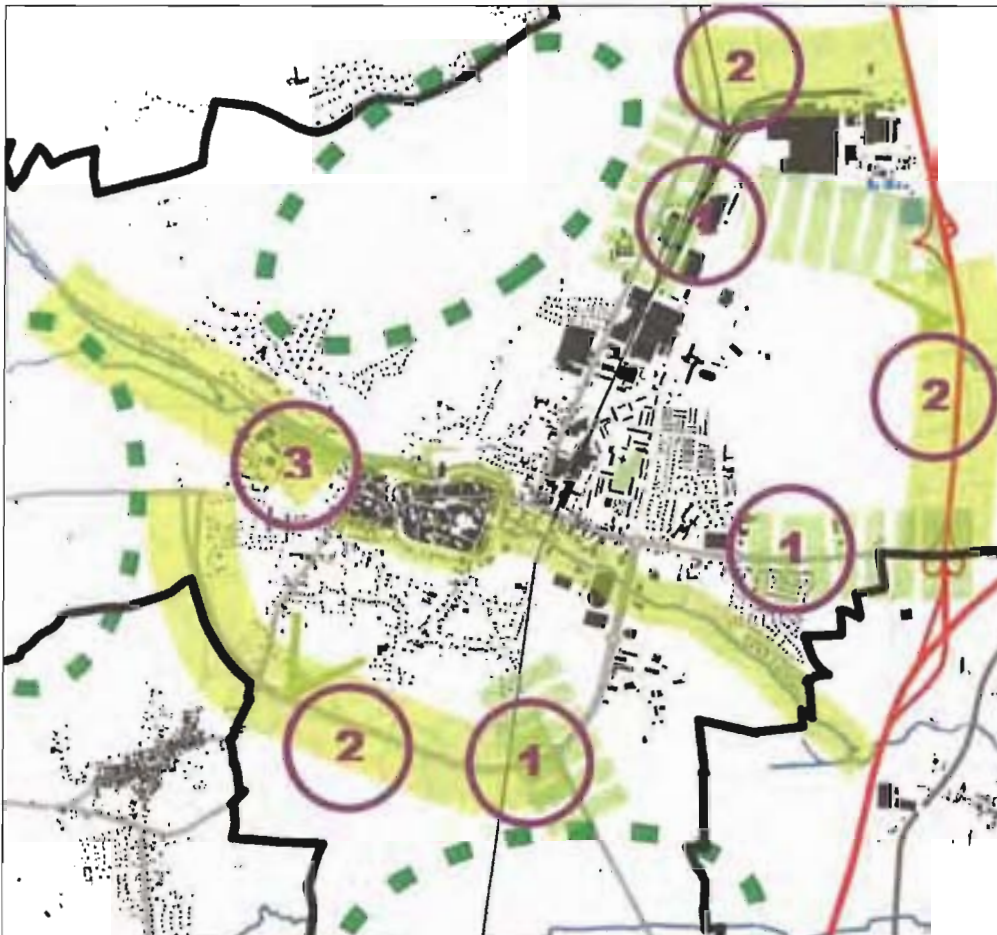


En complément à ses six sites majeurs, trois problématiques paysagères méritent également d'être appréhendées, d'une part, en prenant un peu de recul et en observant les contours de l'agglomération et, d'autre part, en traversant la ville proprement dite :

- I. les entrées de ville, interfaces entre les espaces urbains et agricole ou naturels. Elles assurent une fonction de porte d'entrée, et donc de première impression pour le visiteur, et de porte de sortie et donc de limite à l'agglomération. Globalement de qualité, il faut préserver leurs atouts, les conforter et les intégrer dans la réflexion lors des aménagements urbains en frange d'agglomération ;

2. trois limites à long terme de l'agglomération peuvent être appréhendées aujourd'hui. Celle marquée à l'Est par la RD 500, celle marquée au Sud par la contournante (RD 426), celle à trouver au Nord de la zone industrielle. Zones d'interface et/ou de recul par rapport à des infrastructures, elles ne feront probablement l'objet que d'une urbanisation partielle dans le cadre du PLU ; il convient toutefois de les prendre en compte d'ores et déjà dans la réflexion afin d'en organiser l'aménagement viaire et paysagé, tout en préservant des cônes de perception sur les sites majeurs répertoriés précédemment ;
3. la trame verte et bleue intra-urbaine à conforter en s'appuyant sur l'Ehn, les remparts et le parc de Hell. Véritable ossature paysagère dans la ville, sa toile doit être tissée en profitant des opportunités et des projets (Parc des Roselière à l'Est, renouvellement du quartier Europe, ...).

Problématique paysagère



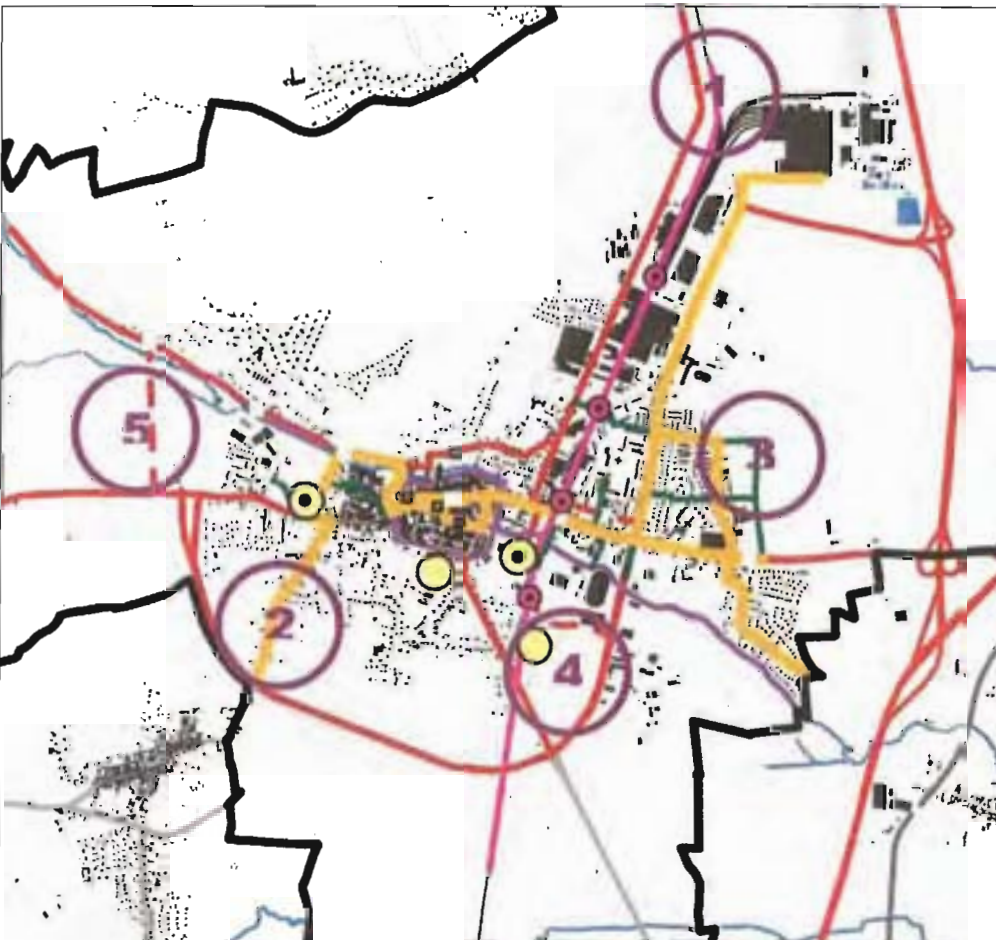
3.2. Enjeux en matière de transports et de circulation

Afin de répondre aux déplacements toujours croissants d'une société à forte mobilité, le projet défendu par la municipalité devra s'articuler autour de cinq entrées principales, mais dans une logique de complémentarité et de maillage des réseaux. Obernai profite en effet d'une accessibilité routière et ferroviaire déjà remarquable et d'un réseau routier, interne au fonctionnement de l'agglomération, de bonne tenue.

Deux bémols sont à souligner dans ce dernier domaine :

- la gestion des flux Ouest-Est (Boersch et Ottrott), qui génèrent des difficultés notamment rue de l'Altau ou dans leur traversée de la ville ;
- l'accueil des visiteurs dans une ville touristique et patrimoniale de renom, d'où un manque endémique de places de stationnement ou une accessibilité difficile aux parkings existants, et un engorgement du centre-ville.

Sites à enjeux en matière de déplacements



L'amélioration du fonctionnement urbain devra reposer demain sur les projets suivants :

1. l'amélioration de la voie ferrée du Piémont et l'arrivée du tram-train Strasbourg-Molsheim-Obernai-Barr dans un premier temps. Ce projet majeur d'aménagement du territoire à l'échelle bas-rhinoise profitera au territoire du Piémont des Vosges, et à sa ville principale, à condition d'en faire un axe structurant de la politique urbaine obernoise. Les élus et les acteurs socio-économiques ont bien compris l'intérêt stratégique de l'opération qui devrait porter sur la réalisation de quatre points d'arrêts possibles dans l'agglomération, l'arrêt Sud étant le plus important et le plus prometteur en termes de développement, d'aménagement, voire de restructuration urbaine. Au-delà de ces avantages, c'est tout le réseau de transport qu'il faut restructurer, imaginer ou compléter, que ce soit en matière de transports en commun, de circulations douces ou de stationnements ;
2. Obernai est aujourd'hui desservie par des lignes de bus inter-urbaines gérées par le réseau 67 et par le TER. Les habitants, les touristes comme les acteurs socio-économiques, profitent également d'un réseau de transport urbain (Pass'O) dont la ligne dessert, le camping, le centre-ville, la zone industrielle, la zone d'activités le quartier Europe et desservira le Parc des Roselières. C'est la bonne coordination entre ce réseau, la gare ferroviaire et les gares tram-train qui garantira la réussite et la pérennité de ce réseau de transport urbain, voire son déploiement ;
3. Obernai profite dorénavant et déjà d'un réseau de pistes cyclables communales et intercommunales. Le PLU devra s'attacher à le développer et à le mailler davantage (des projets portés par la Ville et la Communauté de Communes existent). Quelques efforts restent à faire notamment côté Ouest et en liaison avec les futurs projets d'équipements ou de développements urbains (le quartier Est prévoit cela dans son programme). En matière de circulations douces, c'est plutôt dans le domaine des sentiers pédestres qu'un travail d'investigation et de propositions fines devra être réalisé, afin de profiter d'anciens cheminements existants permettant de relier la ville à son environnement exceptionnel, et de mettre au cœur de la réflexion les liaisons piétonnes dès que l'on envisage des extensions urbaines ;
4. les possibilités de stationnements dans la cité sont importantes et ont encore été améliorées en cœur de ville ces dernières années (parking de la poste notamment, et parking de l'Altau). Les besoins augmentent néanmoins du fait de l'attractivité touristique d'Obernai et de la mobilité croissante de la société. L'accessibilité du parking central mérite d'être améliorée. Enfin la réalisation annoncée du projet de tram-train et de ses quatre arrêts dans l'agglomération nécessite une réflexion et des orientations en matière de stationnement : quels besoins ? pour quels usages ? quelle mutualisation dans l'usage entre équipements, infrastructures ou services ? où positionner les parkings à créer ? comment assurer la desserte et le fléchage ?;

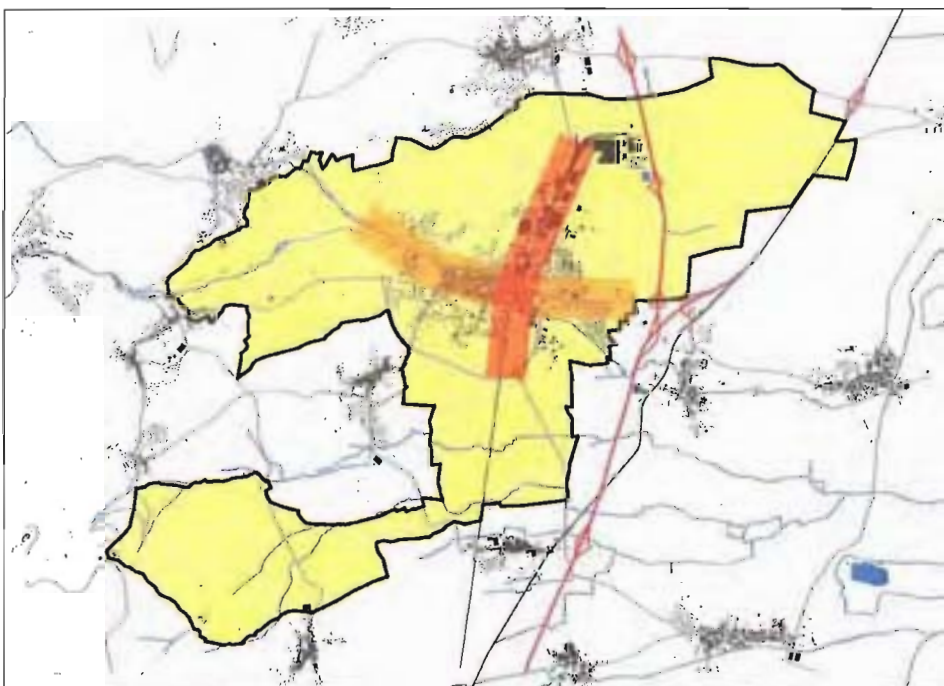
5. il est enfin important d'imaginer les conditions d'un contournement routier Ouest de l'agglomération, voirie qui viendrait plus ou moins prolonger le contournement Sud existant. Les raisons ont été évoquées en introduction du présent chapitre. Un tel ouvrage viendrait indéniablement soulager la circulation interne à l'agglomération même si aujourd'hui la quantification des flux ne justifie pas à elle seule ce type d'investissement. Sa mise en œuvre nécessitera des études fines car son tracé potentiel traverse un secteur sensible du point de vue de la topographie, du paysage ou de l'environnement, secteur qui est de plus un espace de promenades et de loisirs (chemins pédestres ou équestres, itinéraires cyclables).

3.3. Enjeux en matière de développement et d'aménagement urbain

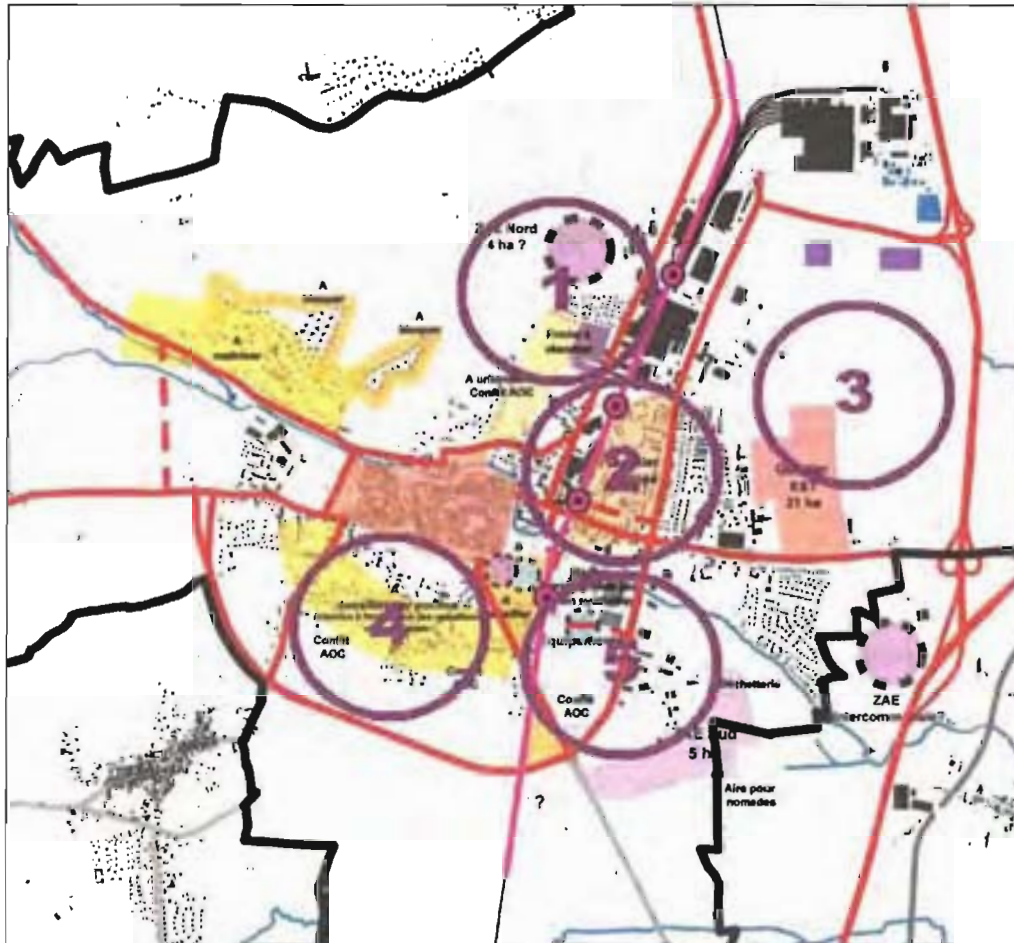
La ville d'Obernai s'est structurée au fil du temps selon un axe Est-Ouest à partir du centre-ville, du moins pour ce qui concerne l'habitat et/ou les équipements. Le développement Nord-Sud est quant à lui essentiellement lié au fait industriel et aux diverses activités artisanales ou commerciales.

La forme de l'agglomération qui en résulte, couplée à l'arrivée du tram-train, ainsi qu'à une gestion parcimonieuse de l'espace et des réseaux existants, nous incite à promouvoir une urbanisation qui viserait à terminer la « ville habitée » à l'Est pour rapprocher les futures poches d'urbanisation ou d'équipements de l'axe Nord-Sud, et donc des transports en commun.

Structuration de la ville autour de 2 axes principaux



Sites à enjeux urbains majeurs



Cinq sites à enjeux urbains majeurs en résultent :

1. la frange Nord de l'agglomération où il convient d'étendre de manière mesurée le Parc d'activités du Thal, de travailler la limite urbaine en insistant sur la qualité de l'interface paysagère, d'assurer une desserte sécurisée des diverses activités situées de part et d'autre de la route de Bischoffsheim et du quartier d'habitation Nord, tout en veillant à réguler la vitesse automobile en entrée d'agglomération sur une voirie rectiligne et bien dimensionnée ;
2. le quartier Europe Nord est le quartier mixte par définition puisqu'on peut y côtoyer un panel de formes urbaines bien typées qui mélangent habitat collectif, groupé (de qualité) et maisons individuelles, équipements, services, et espaces verts. Sa situation au croisement des deux axes de développement évoqués ci-dessus, sa formidable desserte et un potentiel en devenir avec l'arrivée du tram-train en font un site à enjeux majeurs. La municipalité ne s'y est pas trompée en engageant une opération de renouvellement urbain sur le secteur collectif datant des années 1960, et la place de l'Europe, qui vise à réhabiliter le bâti, à renforcer ou réhabiliter les équipements (création d'un centre socio-culturel, restructuration du gymnase), et à réorganiser les voiries et les espaces publics (réalisation de la

rue Bugeaud, aménagement du Boulevard de l'Europe, maillage des circulations douces, réorganisation des stationnements et des espaces verts) ;

3. la façade Est présente un double enjeu puisqu'elle doit accueillir une opération urbaine d'envergure, le Parc des Roselières sur environ 20 hectares, qui privilégiera mixité sociale et des formes d'habitat, Haute Qualité Environnementale, réalisation d'équipements et activités tertiaires, et qu'elle peut légitimement devenir le support d'une importante zone d'activités du fait de sa position le long de la RD 500 et de son excellente accessibilité potentielle (entre deux échangeurs) ;
4. les quartiers Sud présentent sur le long terme les réserves d'urbanisation de la cité. Il convient de ce fait d'en maîtriser le devenir. La qualité du paysage naturel et viticole que l'on y retrouve, sa position entre les remparts de la vieille ville et la contournante Sud, la perception que l'on a de cet espace et de son arrière-plan (vieille ville, Mont National), la trame de son réseau viaire et de chemins, sont autant d'éléments qui incitent à la prudence en terme de conditions d'ouverture à l'urbanisation dans ce secteur ;
5. les quartiers Sud-Est présentent un triple intérêt pour le devenir de la ville moyenne. D'abord, ils permettent encore l'accueil d'une extension du Parc d'activités Sud, extension qui devra s'accompagner d'un travail sur l'interface paysagère avec les espaces naturels attenants qui sont sensibles et de qualité. Ensuite, ils ont dans leur partie Nord un espace en mutation (secteur Coop), fort bien placé pour devenir le support d'une opération urbaine qui assurerait le complément du quartier Europe Sud. Enfin, ils concentrent d'ores et déjà différents équipements structurants (piscine couverte, stade, centre de secours), qui vont tous connaître au minimum une réhabilitation ou une extension (siège du groupement Sud du SDIS, à l'Ouest du centre de secours), voire une restructuration majeure (création d'un centre nautique de dimension intercommunale). Si on y rajoute la création de l'arrêt tram-train Sud, le plus important des quatre à créer sur Obernai, la proximité immédiate de la vieille ville, un potentiel foncier important et facilement accessible, et des besoins communaux en matière d'équipements d'intérêt collectif (nécessaire au rayonnement d'une ville moyenne : santé, culture, etc.), administratifs ou de développement tertiaire, on comprend aisément l'enjeu particulier de ce secteur pour le devenir et la place d'Obernai demain.